



MINISTERE  
DE L'EDUCATION, DU TRAVAIL  
ET DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

ARRETE N° 12876 / MEA / DGRH du

01 DEC. 2021

027691

Proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'**aide médico-technique qualifié** du cadre d'emplois des **aides médico-techniques** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année **2021**.

N°  
Courrier arrivé le  
02 DEC. 2021  
Direction Générale des  
Ressources Humaines

LE MINISTRE DE L'EDUCATION, DU TRAVAIL  
ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 modifié, portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 660/PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du Ministre de l'éducation, du travail et de la modernisation de l'Administration, en charge du numérique ;
- Vu l'arrêté n° 1920/CM du 29 novembre 2011 relatif à la direction générale des ressources humaines de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 1757/CM du 26 août 2021 portant nomination de Madame Marine NOGUIER en qualité de Directrice générale des ressources humaines;
- Vu l'arrêté n° 9636/MEA du 1<sup>er</sup> septembre 2021 modifié, portant délégation de signature à Madame Marine NOGUIER, directrice générale des ressources humaines de la Polynésie française ;
- Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu la délibération n° 95-251 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 1796/CM du 10 décembre 2008 relatif à l'examen professionnel d'accès au grade d'aide médico-technique qualifié du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 7351/MEA/DGRH du 7 juillet 2021, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique qualifié du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2021 ;
- Vu l'arrêté n° 10637/MEA/DGRH du 28 septembre 2021, portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique qualifié du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2021 ;
- Vu le procès-verbal d'admission n° 17921/MEA/DGRH du 26 novembre 2021.

Ampliations :

PR, REG  
MEA  
DGRH

2  
1  
1

Lexpol :

VP, SGG, DMRA,  
JOPF

ARRETE

**Article 1er.** - Sont déclarés admis à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'**aide médico-technique qualifié** du cadre d'emplois des **aides médico-techniques** de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année **2021**, dans l'ordre de mérite :

Madame TAMARII épouse CHENON Céline

Madame TAUPUA épouse PAHIO Raihei

**Article 2.** - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

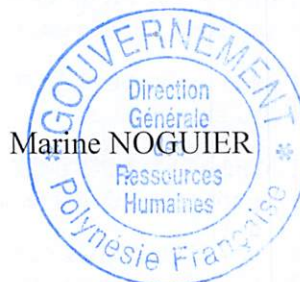
**01 DEC. 2021**

Pour le Ministre  
de l'éducation, du travail  
et de la modernisation  
de l'Administration,  
*en charge du numérique*  
et par délégation,  
La directrice générale  
des ressources humaines

Pour Ampliation,  
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement  
et par Délégation



  
**T. FENUAITI**



**12876**

**01 DEC. 2021**